

LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES DES DIRIGEANTS DE TPE

50 %

Achats nécessaires à l'activité de l'entreprise

45 %

Impôts et taxes locales

42 %

Énergie

32 %

Loyer et/ou charges de copropriété

21 %

Déplacements professionnels

19 %

Près d'1 dirigeant de TPE sur 5 déclare que l'énergie est son **premier poste de dépenses** (contre 14 % en 2022)

2 TIERS DES POSTES DE DÉPENSES DES TPE (66 %) SONT EN HAUSSE DEPUIS FIN 2022

Top 3 des principaux postes de dépenses en augmentation depuis fin 2022

Energie

Pour

87 %

des dirigeants de TPE

Pour près de la moitié de ces dirigeants (42 %)

hausse entre **11 %** et **25 %**

Achats nécessaires à l'activité

Pour

77 %

des dirigeants de TPE

Pour près du tiers de ces dirigeants (29 %)

hausse entre **11 %** et **25 %**

Déplacements professionnels

Pour

69 %

des dirigeants de TPE

Pour 38 % de ces dirigeants

hausse supérieure à **10 %**

AMÉLIORER LA TRÉSORERIE EST L'UNE DES PRIORITÉS DES DIRIGEANTS DE TPE

87 %

des postes de dépenses des TPE sont **financés** par la trésorerie

+12 pts vs 2022

5 %

-3 pts

Paiement fractionné

3 %

-2 pts

Découvert bancaire

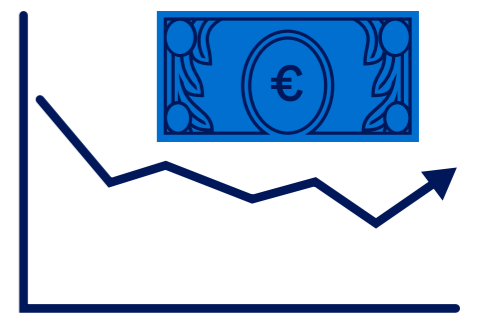
49 jours

moyenne des retards de paiement par rapport aux délais de paiement contractuels

Seuls

8 %

des dirigeants de TPE déclarent que leur **trésorerie s'est améliorée** ces derniers mois



L'amélioration de la trésorerie constitue l'une des principales priorités des dirigeants de TPE en 2023 (pour 28 % d'entre eux)

+10 pts vs 2022

LES DIRIGEANTS DE TPE DEMEURENT OPTIMISTES ET CHERCHENT DES SOLUTIONS POUR DIVERSIFIER LEURS MOYENS DE FINANCEMENT

69 %

se déclarent **optimistes** concernant l'avenir de leur secteur d'activité

+3 pts vs 2022

68 %

sont **confiants** quant à la performance de leur entreprise

+2 pts vs 2022

Solutions jugées les plus intéressantes par les dirigeants de TPE pour optimiser leur trésorerie



Paiement différé

27 %

+11 pts



Paiement fractionné

32 %

+9 pts



Solutions bancaires traditionnelles

25 %

+6 pts

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE :

Enquête réalisée du 20 au 30 mars 2023 auprès de 501 dirigeants de TPE (entreprises de 0 à 9 salariés) françaises de tous secteurs (construction, industrie, commerce et services). La représentativité de l'échantillon a été assurée grâce à la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : secteur d'activité, région et taille salariale.